

Nous savons qu'avant l'arrivée des premiers colons, les populations autochtones fréquentaient le territoire (MAMIC 1939). D'ailleurs, les Paléoindiens du lac Mégantic auraient été les premiers à coloniser le territoire tout près de la Beauce, dès le retrait des glaciers, entre 12 500 et 12 200 avant aujourd'hui AA (Chapdelaine, 2004). Selon les études de Richard (2009), le paysage de cette époque était dominé par une toundra riche en buissons. Il n'y a pas d'évidence d'établissement des Paléoindiens en Beauce, mais plusieurs hypothèses suggèrent que des peuples archaïques ont pu s'établir à l'amont des rivières, comme dans les bassins de la Chaudière et de l'Etchemin, favorisés par le réchauffement du climat et l'extension du couvert végétal, notamment à partir de 5000 ans AA (Rodrigue, 2003).

Beaucoup plus tard, les rivières Chaudière et Etchemin constituaient pour les Abénakis et les Etchemins de la Nouvelle-Angleterre des voies de transit vers les lieux de rencontres avec les Algonquins sur les rives du Saint-Laurent. La chasse, la pêche et un peu plus tard l'agriculture étaient pratiquées sur les terres environnantes. Il existe peu ou pas d'information sur l'impact de ces pratiques sur le paysage de l'époque.

En 1534, Cartier pénètre dans le golfe Saint-Laurent. Ce qu'il voit tout d'abord le déçoit profondément : *« Si la terre était aussi bonne qu'elle renferme de bons havres, écrit-il, ce serait un bien; mais il n'y a que des rochers effroyables et mal rabotés; sur toute la côte nord, je n'ai vu une seule charretée de terre; mais seulement de la mousse et de petits bois avortés. Si bien que j'estime que c'est la terre que Dieu donna à Caïn. »* Des vents gonflent les voiles des rives subarctiques, vers une région plus accueillante. *« Nous y descendîmes pour voir les arbres qui sont merveilleusement beaux et de grande odeur et trouvâmes que c'était des cèdres, ifs, pins, ormes blancs, frênes, saules et autres, plusieurs inconnus, et entr'autres il y a des cèdres et pruches, aussi beaux qu'il soit possible de voir, et suffisants pour mater des navires de trois cents tonneaux. »*

Il semble donc que Cartier, en se dirigeant vers le sud et l'ouest à partir de la côte nord, ait trouvé sur les rives du Saint-Laurent des forêts où le cèdre était en abondance.

Dans son document, Rousseau (1962) mentionne aussi que la forêt des régions de Montréal et Québec trouvent leurs correspondants en Scandinavie et sur les flancs des Vosges, des Alpes et des Pyrénées à quelques centaines de mètres sous l'étage alpin. Il décrit la vallée du Saint-Laurent comme une forêt mixte avec surtout des résineux, et où le cèdre et le sapin étaient très présents, où l'épinette noire et le mélèze dominaient les milieux humides et où les bois francs étaient disséminés. Selon Rousseau (1962), les formations d'éraablière et de hêtre se retrouvaient plus au sud.

Les explorations du début du 17<sup>e</sup> siècle menèrent à l'établissement de colons qui prirent d'abord possession des terres le long du fleuve. La première concession fut octroyée en 1636 sur le territoire de l'actuel comté de Dorchester. Les paroisses du littoral du Saint-Laurent vont essaimer vers le sud et la population anglaise des Cantons-de-l'Est (venue des États-Unis) migrera plus au nord, ces deux groupes constituant les premiers mouvements de colonisation dans le secteur. Au cours du 18<sup>e</sup> siècle, plusieurs autres concessions de terres ont lieu dans les différents comtés de la Beauce et les colons anglais, canadiens-français, irlandais et allemands commencent à y affluer. Les premiers moulins à scie sont construits dès 1740 pour soutenir le développement des seigneuries. Mais la véritable origine de la colonisation s'amorce au début du 19<sup>e</sup> siècle et est grandement accélérée avec la construction de nouvelles routes à partir de 1830. La liaison Montréal-Sherbrooke-Québec par chemin de fer, finalisée en 1886, permet encore plus d'accès au territoire de la Beauce et favorise son occupation et son exploitation.

Rappelons que le comté de Frontenac fait partie de ce qu'on appelait à l'époque les Cantons-de-l'Est. En Beauce, les premiers efforts des colons sont voués à l'agriculture (Courville *et al.*, 2003). L'élimination du couvert forestier était évidemment nécessaire pour l'établissement de l'agriculture. Booth (1971) mentionne que les premiers colons des Cantons-de-l'Est, localisaient les meilleures terres par la présence de certaines essences forestières. Le noyer cendré étant un très bon indicateur de sol propice à l'agriculture, il aurait compté parmi les premières essences à disparaître. Rodrigue (2003) rapporte des études archéologiques montrant que le noyer cendré - dont le fruit occupait une place importante dans l'alimentation des iroquoiens - était présent en Beauce, et plus précisément à la jonction des rivières Chaudière et du Loup.

D'autres espèces étaient également gages de sols fertiles, tels que le chêne, l'érable, le hêtre, le frêne, le noyer noir, le caryer, le tilleul, le thuya, le cerisier, l'orme, le bouleau et le pin. Le brûlis était une méthode efficace pour éliminer le couvert forestier, mais le sol ne pouvait être cultivé rapidement. Par ailleurs, le brûlis permettait d'extraire la potasse (Cann *et al.* 1943; Booth, 1971). La forêt était également exploitée pour les besoins locaux de construction et de chauffage.

Au début du 19<sup>e</sup> siècle, les besoins de l'Angleterre pour les bois équarris destinés à la construction navale vont interpeller les colons et les inciter à exploiter la forêt, principalement les chênes et les pins matures, mais aussi les ormes, les frênes, les noyers et le cèdre (Courville *et al.*, 2003). Poulin (2003) rapporte l'entente de contrats de 6 000 billots de pins équarris de 14 pouces de largeur.

L'exploitation forestière tarde cependant à débiter en Beauce, si l'on en juge par les récits de l'historien de la Beauce, Honorius Provost (Courville *et al.*, 2003). Ce dernier mentionne que la principale rivière, la Chaudière, se prête très mal au flottage du bois à cause de son débit irrégulier et souvent très faible en été, des nombreux rapides, sans compter les chutes à la fin de son parcours (Courville *et al.*, 2003). Une première tentative répertoriée a lieu vers 1810 mais la première drave d'importance sur la rivière Chaudière eut lieu en 1847. Entre temps, le bassin de la rivière Etchemin, beaucoup plus facile à draver, est exploité abondamment.

Les cantons de l'arrière-pays, ouverts pour la colonisation, sont aussi acquis à des fins spéculatives, notamment en tant que réserves forestières afin de pourvoir les entreprises de construction navale. Plusieurs terres ont été ainsi vidées des meilleures espèces forestières (Poulin, 2003). De grandes scieries s'installeront après 1825, d'abord pour l'industrie du bois équarri, puis pour le bois de construction (madriers et planches). La montée de l'exploitation forestière coïncide avec l'expansion du défrichement. En 1831, on compte 67 moulins à scie et 3 fabriques de potasse dans la région (Courville, 2003). Les résineux furent peu affectés par ces pratiques et servirent à d'autres usages spécialisés avant d'être exploités dans les industries du sciage (vers 1850) et des pâtes et papiers (vers 1880) (Booth, 1971). Leurs nombres grimpent à 86 scieries et 18 fabriques de potasse en 1851, dont les plus grosses scieries sont situées près du fleuve. En 1921, 121 scieries étaient en opération, mais 50 % de la production était assurée par les 5 plus importantes. La fabrication du matériel de transport, tel que les douves et les tonneaux pour les activités d'exportation, figure également parmi les utilisations spécifiques de la ressource ligneuse.

Source: Optivert, *Portrait comparatif des forêts naturelles et actuelles du territoire de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce 2010*.